



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

DEL-2013-129

Numéro de la délibération : 2013/129

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 04/12/2013

Date de convocation du conseil : 28/11/2013

Date d'affichage de la convocation : 28/11/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET par M. Daniel LE COUVIOUR, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mme Sylviane LE PAVEC par Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Julie ORINEL par M. Yovenn BONHOURE, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PÉRESSE.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

Rapport de Christophe MARCHAND

La programmation du festival jeune public Gamineries pour l'année 2014 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

- lundi 24/02 : Nom d'une poule – Cie La Mangouste (56) - 1 700 € les 2 séances
- mardi 25/02 : Marine – Théâtre l'Air du Temps (42) - 2 600 € les 2 séances
- mardi 25/02 : Al Liorzhour – Teatr Piba (29) - 1 900 € une séance
- mercredi 26/02 : Domisil'adoré – Lézards dorés (69) - 1 700 € une séance
- jeudi 27/02 : Insensé – Drolatic Industry (35) - 2 700 € les 2 séances
- vendredi 28/02 : Abeilles et bourdons – Nid de coucou (22) - 2 200 € les 2 séances
- vendredi 28/02 : Mon petit théâtre de comptines – Cie Fais pas ci, fais pas ça (72) - 1 800 € les 2 séances
- samedi 1/03 : Joyeux Noël en grève – Cie Les Enfants perdus (61) – 3 150 € une séance
- dimanche 2/03 : Les Zaventures de Jules le Zerte – Cie Les Francs Glaçons (31) - 2 200 € les 2 séances
- lundi 3/03 : Les 3 petits cochons – Cie Bao (34) - 2 500 € les 2 séances
- mardi 4/03 : La Baba Yaga – Cie Carabistouilles (75) - 2 000 € une séance
- mercredi 5/03 : Une journée à l'école de magie – Professeur Guillaume (29) – 1 500 € les 2 séances
- jeudi 6/03 : Michel, le mouton qui n'avait pas de chance – Troupuscule théâtre (66) – 1 620 € les 2 séances
- vendredi 7/03 : Haut les nains – Théâtre de l'Ecume (56) – 2 400 € une séance

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement, technique...) liés aux spectacles peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués. Les montants indiqués sont hors taxes ou nets de TVA.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les contrats à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 5 décembre 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**